



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Tribunal judiciaire de SAUMUR

Service de la Protection des majeurs

N° RG :

N°Portalis :

MAJEUR PROTÉGÉ :

NOTICE D'INVENTAIRE

Madame, Monsieur,

Vous venez d'être nommé(e) tuteur ou curateur.

Conformément à l'article 503 du Code civil, vous devez procéder à l'inventaire des biens de l'intéressé(e) **dans les trois mois** suivant l'ouverture de la mesure de protection pour les **biens meubles corporels**, **et dans les six mois** pour les **biens incorporels** (avoirs financiers et biens immobiliers), accompagné de la **copie de tous les relevés bancaires du majeur protégé** et du **budget prévisionnel**.

L'inventaire doit être réalisé en présence du **subrogé tuteur ou du subrogé curateur** s'il en a été désigné un.

L'inventaire doit être réalisé **en présence de la personne protégée**, si son état de santé ou son âge le permet, de son avocat le cas échéant.

Si l'inventaire n'est pas réalisé par un officier public ou ministériel (notaire, huissier, commissaire priseur), il doit être réalisé en présence de **DEUX TÉMOINS** majeurs qui ne sont pas au service, ni de la personne protégée, ni du tuteur ou du curateur.

Toutes les personnes présentes lors des opérations d'inventaire doivent le signer.

L'inventaire doit contenir une description des meubles meublants, une estimation des biens immobiliers, ainsi que des biens mobiliers ayant une valeur de réalisation supérieure à 1500 euros, la désignation des espèces numéraire et un état des comptes bancaires, des placements et des autres valeurs mobilières. (Article 1253 du code de procédure civile)

Tribunal judiciaire

Place Saint Michel

49412 SAUMUR

Téléphone : 02.41.83.47.20

Vous ne complétez que les rubriques correspondant à la situation de la personne protégée et barrez celles inutiles avec la mention " Néant " .

Cet inventaire sera accompagné, selon les cas, des copies des pièces justificatives énumérées ci-dessous :

- ▶ dernière feuille d'imposition sur les revenus,
- ▶ avis des taxes foncières,
- ▶ avis de la taxe d'habitation / frais d'hébergement, de résidence
- ▶ relevé d'inventaire / synthèse de la situation de chaque compte bancaire
- ▶ dernier relevé des comptes bancaires,
- ▶ dernier relevé d'assurance-vie.

L'inventaire est important, il servira de base à l'étude du compte de gestion remis chaque année au Directeur des services de greffe judiciaires du Tribunal judiciaire.

Tribunal judiciaire

Place Saint Michel
49412 SAUMUR
Téléphone : 02.41.83.47.20



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Tribunal judiciaire de SAUMUR
Service de la Protection des majeurs
Place Saint Michel
49412 SAUMUR

INVENTAIRE

LA PERSONNE PROTÉGÉE

Nom de famille (de naissance) :

Prénom(s) :

Nom d'épouse :

Date et lieu de naissance :

Domicile :

.....

Téléphone :

Lieu de résidence :

.....

SITUATION MATRIMONIALE DE LA PERSONNE PROTÉGÉE

Célibataire Marié(e) Pacte civil de solidarité (joindre la copie de la convention)

Veuf(ve) Divorcé(e)

Nom du conjoint ou partenaire de PACS :

Date et lieu du mariage ou du PACS :

Date du divorce :

Existe-t-il un contrat de mariage ?

Communauté légale Séparation de biens Communauté universelle

Nom et adresse du Notaire :

Existe-t-il un testament ? oui non

Existe-t-il un contrat obsèques ? oui non

LA MESURE DE PROTECTION

Date du jugement instaurant la mesure de protection :

Mesure prononcée :

Tutelle

Curatelle renforcée

NOM DE LA OU DES PERSONNE(S) CHARGÉE(S) DE LA MESURE DE PROTECTION

Titre (tuteur, curateur, subrogé...)	Nom et prénom	Adresse	Téléphone et Mail	Lien de parenté avec la personne protégée

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Valeur estimative totale :

• **Autres biens :**

voiture(s) (marque, type, année, immatriculation, n° de série) :

.....
.....
.....

bateau(x) (marque, type, année, immatriculation, n° de série) :

.....
.....
.....

autre :

.....
.....
.....

Valeur estimative :

• **Coffre(s) fort(s)** (procéder à l'inventaire de son contenu en présence des témoins et si possible d'un professionnel)

oui non

Localisation et compte tenu :

.....
.....

TOTAL			

1 : Le solde du compte courant servant aux dépenses courantes du majeur servira de point de départ pour le compte de gestion à établir.

ASSURANCES-VIE, CONTRATS DE CAPITALISATION

Nom de l'établissement	Libellé et numéro	Clause bénéficiaire	Valorisation au relevé annuel le plus proche du jour du jugement (précisez la date)
TOTAL			

Mandats de gestion : oui non Si oui, précisez auprès de quel organisme :

.....

.....

Placements ou prélèvements réguliers autorisés avant la mesure :

.....

.....

Montants, fréquence et comptes concernés :

.....
.....
.....
.....
.....

CRÉDITS DE LA PERSONNE PROTÉGÉE

Nature du crédit : prêt immobilier, prêt à la consommation, prêt accordé par un membre de la famille etc.

Nom et adresse du créancier	Nature du crédit	Montant des échéances	Durée restant à courir	Solde restant à payer

PROCÉDURE DE SURENDETTEMENT OU DE RÉTABLISSEMENT PERSONNEL

non en cours oui

Si oui, date du jugement ou du plan /...../..... (joindre une copie de la décision)

ACTES DE GESTION

En cours d'exécution :

- succession donation partage vente immobilière achat immobilier
- travaux (décrire) :

.....
.....
.....

autres

Préciser :

.....
.....
.....

Envisagés par le tuteur / curateur / mandataire :

vente immobilière vente mobilière travaux (décrire) :

.....

achat immobilier vente de voiture résiliation de bail transferts de comptes

autres

Préciser :

.....
.....

SUCCESSION EN COURS

Nom du défunt :

.....

Lien de parenté avec le majeur :

Nom et adresse du notaire :

.....

.....
.....

DATE ET SIGNATURE DE L'INVENTAIRE

Le tuteur ou curateur certifie que le présent inventaire est complet et exact :

Fait à le/...../

en présence de la personne protégée en l'absence de la personne protégée

Signature du(des) tuteur(s) ou curateur(s) :

Signature du subrogé tuteur ou du subrogé curateur :

Signature de la personne protégée :

Nom et prénom du premier témoin et signature :

Nom et prénom du second témoin et signature :

Nom et prénom de l'avocat et signature :

BUDGET PRÉVISIONNEL

Aux termes de l'article 503 du Code civil, en votre qualité de tuteur ou curateur, vous êtes tenu d'établir un budget prévisionnel qui est transmis au juge des tutelles avec l'inventaire des biens de la personne protégée.

RESSOURCES PRÉVISIONNELLES :

REVENUS	MONTANT MENSUEL
<i>Salaire :</i>	
<i>Pension de retraite :</i>	
<i>Pension d'invalidité :</i>	
<i>Pension alimentaire :</i>	
<i>Rente viagère :</i>	
<i>Loyers, fermages :</i>	
ALLOCATIONS	MONTANT MENSUEL
<i>Allocation Adulte Handicapé (AAH) :</i>	
<i>Prestation de Compensation du Handicap (PCH) :</i>	
<i>Allocations familiales :</i>	
<i>Allocations logement :</i>	
<i>Allocations chômage :</i>	
<i>Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) :</i>	
<i>Autres allocations :</i>	
REVENUS MOBILIERS	MONTANT MENSUEL
<i>Intérêts ou dividendes versés sur les comptes bancaires :</i>	
AUTRES RESSOURCES	MONTANT MENSUEL
<i>Remboursements de sécurité sociale ou mutuelle :</i>	
<i>Autres recettes :</i>	
TOTAL MENSUEL DES RESSOURCES (A)	€

DEPENSES PREVISIONNELLES :

VIE COURANTE	MONTANT MENSUEL
<i>Alimentation, hygiène :</i>	
<i>Frais vestimentaires :</i>	
<i>Vacances, loisirs :</i>	
Argent laissé à la libre disposition de la personne protégée :	
<i>Frais de scolarité, de garderie... :</i>	
<i>Autres dépenses (précisez) :</i>	
LOGEMENT	MONTANT MENSUEL
<i>Loyer :</i>	
<i>Frais d'hébergement en établissement :</i>	
<i>Frais d'accueil familial :</i>	
<i>Electricité :</i>	
<i>Gaz, Fuel :</i>	
<i>Eau :</i>	
<i>Téléphone, internet :</i>	
ASSURANCES	MONTANT MENSUEL
<i>Habitation :</i>	
<i>Automobile :</i>	
<i>Mutuelle :</i>	
<i>Autre (précisez) :</i>	
FRAIS DE MAINTIEN A DOMICILE	MONTANT MENSUEL
<i>Aide ménagère :</i>	
<i>Employé de maison :</i>	
<i>Autre (précisez) :</i>	
IMPOTS, TAXES	MONTANT MENSUEL
<i>Impôts sur les revenus :</i>	
<i>Taxe d'habitation :</i>	
<i>Taxe foncière :</i>	
<i>Redevance télévision :</i>	
<i>Autre (précisez) :</i>	

CREDITS EN COURS	MONTANT MENSUEL
<i>Précisez la nature du crédit et de l'organisme prêteur :</i>	
AUTRES DEPENSES	MONTANT MENSUEL
TOTAL MENSUEL DES DEPENSES (B)	€

BALANCE :

TOTAL DES RESSOURCES PREVISIONNELLES (A) :	€
TOTAL DES DEPENSES PREVISIONNELLES (B)	€
SOLDE : A-B	€

Date :

Signature :